

NEWS

THE
CARTER CENTER



ONE COPENHILL ATLANTA, GA 30307

A NE PAS DIFFUSER AVANT LE 26 JUIN 5H GMT

Contact: Soya Ellison, soya.ellison@emory.edu

Le Centre Carter demande la divulgation des termes du transfert du permis d'exploitation de Kawama

KINSHASA — Le Centre Carter demande au gouvernement de la République Démocratique du Congo de divulguer les termes de l'accord par lequel l'entreprise minière Gécamines, détenue par l'Etat, a cédé ses parts dans la concession Kawama, pourtant potentiellement lucrative. En février 2015, Chabara Sprl, dans laquelle la Gécamines détenait 30 pourcents des parts, a vendu le permis d'exploitation de Kawama à l'une des plus importantes entreprises du pays, Mutanda Mining. La nouvelle de cette vente n'a été relayée par les médias que cette semaine.

Le gouvernement de la RDC a, à plusieurs reprises, exprimé son profond engagement pour la transparence des contrats dans le secteur minier et a promis de mettre en œuvre de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives. Ces engagements requièrent une transparence totale dans la divulgation des revenus perçus par les entreprises extractives détenues par l'Etat. Cependant, Gécamines et les actionnaires de Mutanda (à savoir, Glencore, une entreprise de courtage, de négoce et d'extraction minière suisse et Dan Gertler, un homme d'affaire israélien) ont tous refusé de déclarer le montant précis reçu par la Gécamines en échange de ses parts. Au moins cinq cas similaires ont été rapportés, où des entreprises minières détenues par l'Etat ont vendu des actions dans leurs filiales en dessous de la valeur du marché lors de transactions secrètes, lesquelles ont impliqué Dan Gertler. Le coût de ces transactions pour la RDC a été estimé à plus d'un milliard de dollars.

« Il est essentiel que le gouvernement de la RDC, en tant qu'unique actionnaire de la Gécamines, rassure le grand public que cette transaction et les autres qui ont été rapportées, ont été menées d'une façon transparente, qui protège les intérêts nationaux. » a déclaré Phyllis Cox, Directrice du Centre Carter en RDC. « Le gouvernement devrait publier les termes de l'accord Kawama et tous les autres contrats non encore publiés qui ont trait aux ressources naturelles. »

En dépit de la petite taille de la concession Kawama, le permis est potentiellement très rentable. Durant les dernières décennies, la concession a attiré des milliers de creuseurs artisanaux en quête de minerais à forte teneur et accessibles en surface. Ce permis n'est pas sans rappeler le premier permis de Mutanda, qui était pour une concession de taille similaire dominée par l'exploitation artisanale. Gécamines avait décrit Mutanda comme « non-stratégique » quand il avait été révélé que l'entreprise

avait vendu ses parts du projet, huit mois avant l'élection présidentielle de 2011. Depuis, Mutanda est devenu le deuxième plus gros producteur de cuivre en RDC et a été le premier producteur de cobalt au monde en 2014.

###

Le Centre Carter

"Faire progresser la paix. Combattre les maladies. Construire l'espoir."

Organisation non gouvernementale à but non lucratif, le Centre Carter a aidé à améliorer les conditions de vie des populations dans plus de 80 pays, par la résolution de conflits, la promotion de la démocratie, des droits de l'homme et des opportunités économiques, par la prévention de maladies, en améliorant les soins de santé mentale. Le Centre Carter a été fondé en 1982 par l'ancien Président des États-Unis Jimmy Carter et son épouse Rosalynn en partenariat avec l'Université Emory, dans l'objectif de faire progresser la paix et la santé à travers le monde.

Visitez notre site internet CarterCenter.org | Suivez-nous sur Twitter [@CarterCenter](https://twitter.com/CarterCenter) | Aimez-nous sur Facebook Facebook.com/CarterCenter | Regardez-nous sur YouTube YouTube.com/CarterCenter | Ajoutez-nous à vos cercles sur Google+ <http://google.com/+CarterCenter>